

PRATIQUES ADDICTIVES : MAÎTRISEZ LES ENJEUX POUR L'ENTREPRISE

Objectifs

Addictions en entreprise : un sujet sensible, un risque réel. Détectez les signaux, réagissez dans le cadre légal. Elaborez et pilotez une politique de prévention efficiente.

Public

Dirigeants et opérationnels, DRH, RRH, Managers, Gestionnaires

Durée

Une demi journée

Tarif

Nous consulter

Dates

Nous consulter

Lieux

- Petit-Couronne (76)
- Saint-Contest (14)
- Distanciel

Prérequis

Aucun

Chaque stagiaire doit apporter son ordinateur

Positionnement

Demande à l'initiative de l'entreprise

Délai d'accès

Selon la prochaine date de formation prévue (voir calendrier) avec délai de réponse maximum de 10 jours à compter de la demande.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de contacter Gil DELAUNEY, notre référente handicap, à l'adresse suivante : g.delaune@fntp.fr. Des aménagements peuvent être étudiés.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Mise en application pratique par la résolution de cas concrets
- Remise d'un support d'évaluation complet

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'appréciation à l'issue de la formation

Contenu de la formation

- Comprendre pour identifier les signes de pratiques addictives spécifiques au BTP et leurs impacts sur la sécurité et la santé des salariés
- Sensibiliser en développant une culture de prévention et de soutien au sein des entreprises
- Agir par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies concrètes pour réduire les risques et promouvoir un environnement de travail sain

Validation

- Attestation de fin de formation

Poursuite de parcours

- Possibilité de compléter cette formation par une formation sur une des thématiques abordées durant la session

Contact

Pour toute information ou devis, merci de nous adresser une demande par mail à l'adresse suivante : formatpnormandie@fntp.fr – 02.35.61.02.71

Taux de satisfaction pour l'année 2024 : NC
Taux de réussite : NC

Mise à jour octobre 2025

*sur les personnes ayant passé l'examen